

VOS COMMUNES

CONTAMINE-SARZIN

La commune investit 49 899,79 € pour les travaux d'eau potable

Finances, eau potable et nomination d'un nouvel adjoint étaient au menu du conseil municipal de ce mardi 23 février.

L'ordre du jour de la séance du conseil municipal du mardi 23 février s'articulait autour de deux grands axes. D'une part, l'aspect financier avec la fixation de prix de revente de matériels roulants et la décision modificative pour une nouvelle affectation des crédits d'investissements.

D'autre part, le service public avec le rapport 2019 sur le prix et la qualité de l'eau potable et les investissements prévus dans ce domaine en 2021. S'y ajoutaient l'examen de la requête d'un administré et la nomination d'un nouvel adjoint. La municipalité est propriétaire d'une mini pelle de 5,5 t qu'elle souhaite revendre, d'un véhicule type Renault Kangoo ainsi que



Les membres du conseil municipal du mardi 23 février. Photo Le DL/PR.

d'une machine de tracage sur chauffées. La commune a conservé la compétence eau potable donc entretient le réseau de distribution et investit pour satisfaire les besoins de ses administrés. Des travaux importants dont le montant s'élève à 49 899,79 € seront réalisés en ce sens. Cela se traduit

par la mise en place d'un dispositif de mesure de production des sources, le nettoyage et la désinfection des ouvrages, l'installation d'un dispositif de traitement par rayons UV et de la télésurveillance.

Une chambre de comptage sera créée à l'intersection des routes de Marlioz et du

Pont de Peccoud et une pose d'un compteur sur le département bourg et sur le département de Marlioz.

L'installation de poteau incendie à l'intersection (Gaec Les Deux Vallées) sera effective. « C'est un dossier prioritaire et les travaux sont conséquents. Compte tenu de notre situation fi-

nancière, nous allons solliciter des aides auprès des organismes ad hoc », confie le maire.

Et de poursuivre : « Lorsque les administrés réglent leurs factures d'eau, c'est une recette pour la commune permettant d'alimenter le budget de la collectivité qui a pour mission de satisfaire leurs besoins quotidiens. »

Pierrette Baton Maréchal, nouvelle adjointe

Un poste d'adjoint était à pourvoir à la suite de la démission de Christophe Piazoni de son mandat d'adjoint. Il reste conseiller. Le maire l'a remercié et a souligné à quel point l'investissement des élus était chronophage.

Pierrette Baton Maréchal a été élue après le scrutin très serré l'ayant opposée à Marc Brunier. La parité hommes femmes est respectée parmi les adjoints.

Patrick ROUBIAN